

AVIS PUBLIC

Autorisation EAU/AUT/18/0309 du 29 juillet 2019 de la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable concernant la gestion des eaux dans le cadre de l'excavation de terres polluées à Clervaux, au nom et pour compte de la société Immobilière N. Arend S.A..

Le public peut prendre inspection de la décision ministérielle et des plans y afférents à la maison communale à Clervaux.

Publication faite en exécution de l'article 24, paragraphe 2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau. (40 jours)

Clervaux, le 5 août 2019

Le bourgmestre

(s) Emile EICHER

